



MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE

Délibération du Conseil Municipal
N°2021-004

PROGRAMME SEQUOIA_ACTEE

Séance du : 09 Février 2021

Date de convocation : 02 Février 2021

L'an deux mille vingt et un et le neuf février, à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents ou représentés : 11

Nombre de votes : 11

Présents : PIC Jean-Pierre, PIQUEMAL Michel, JACOB Roland, MATHON Sylvie, FAUST Alain, FERRIER Nathalie, FERRIER Stéphane, GILBERT Hervé, ONOL LANG Per, SIONNET Anthony.

Pouvoir de : SIONNET Philippe à PIC Jean-Pierre,

Absent : SIONNET Philippe,

Secrétaire de séance élu : FAUST Alain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Département des Hautes-Alpes s'est positionné pour assurer la coordination d'une candidature au programme ACTEE SEQUOIA. Il a proposé aux collectivités locales de son territoire d'intégrer le groupement correspondant.

Cette proposition permettra de structurer une approche de maîtrise de l'énergie pour certains bâtiments publics.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, confirme sa candidature au programme mentionné en objet selon l'annexe technique et s'engage à :

- Intégrer le groupement coordonné par le Département des Hautes-Alpes
- Réaliser les actions pour lesquels elles sollicitent un financement ;
- Donner suite au programme SEQUOIA par la réalisation d'actions ou d'investissements de maîtrise de l'énergie et de rénovation thermique des bâtiments publics.

Autorise le maire à signer, le cas échéant, la convention d'engagement au programme SEQUOIA ACTEE.

Le Maire,
Jean-Pierre PIC

Date dépôt Préfecture :

Date affichage :

